



MUNICIPALITE
CH-1169 YENS

VENTE DE BOIS DE FEU

En vous chauffant avec le bois issu des forêts communales vous participez à leur entretien. Chaque année les forêts de la commune de Yens ont un accroissement en bois de 1600 m³. Ce qui correspond, à titre de comparaison, à un cube de 11,7 mètres par côté. Les forêts de Yens mais aussi celles du reste de la Suisse sont gérées de manière durable et proche de la nature, et ce en partie grâce à la loi forestière reconnue exemplaire sur le plan international. L'énergie bois est réputée neutre si l'on ne tient pas compte des énergies utilisées pour son façonnage et son transport, qui sont très faibles si vous vous chauffez avec les arbres qui ont poussé juste à coté de chez vous.

Pour toute commande dès le 1^{er} janvier 2017, les tarifs sont :

Assortiments	Départ forêt ou dépôt	Livré
hêtre, scié en 1m, vert *	Fr. 85.00/st	Fr. 105.00/st
hêtre, scié en 1m, sec *	Fr. 110.00/st	Fr. 130.00/st
hêtre, scié en 33 cm, sec *	Fr. 135.00/st	Fr. 155.00/st
hêtre, scié en 25 cm, sec *	Fr. 139.00/st	Fr. 159.00/st
Copeaux	Fr. 50.00/m ³	
- dès 20m ³	prix sur demande	

Vos commandes sont à adresser à :
Administration communale
Case postale 18
1169 Yens
021/800.40.76
greffe@yens.ch



La marque de la
gestion forestière
responsable

Seuls les produits désignés par un astérisque (*) sont certifiés FSC 100 % - certificat n° SGS-FM/COC-001253, respectivement PEFC 100 % - certificat n° CH08/0773. Ils proviennent de forêts gérées de manière exemplaire.

